

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2023

Référence
202339

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	14

Date de la convocation
29/06/2023

Date d'affichage
30/06/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Blois
Le :

Et
Publication du :

L'an deux mil vingt-trois et le dix juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marc MORETTI, Maire.

Présents : Monsieur Jean-Marc MORETTI, Maire, Mesdames Michelle BEULAY, MAGOT Julie, Emilie MAUPETIT, Cécile MEUBLAT et Messieurs Laurent CHANDIVERT, Bastien DESCLOUX, François-Michel GEST, Michel POTIEZ, Etienne SOLLIER.

Absents excusés ayant donné procuration :

Martine TOURNOIS donne pouvoir à Michel POTIEZ
Cyril GENOT donne pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Charlène DIDE donne pouvoir à Etienne SOLLIER
France BEAUPRE donne pouvoir à Emilie MAUPETIT

A été nommée secrétaire de séance : Cécile MEUBLAT

2023 36 – Approbation des procès-verbaux des séances du 9 juin 2023
Adopté à l'unanimité

2023 37 – CNAS : désignation d'un nouveau correspondant et d'un nouveau délégué au personnel
Adopté à l'unanimité

2023 38 – Création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet.
Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en Mairie, le 10 juillet 2023.

Fait à Villerbon le 11 juillet 2023
Le Maire
Jean Marc MORETTI



La secrétaire de séance,
Cécile MEUBLAT

